



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

BUDGET 2023

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Votre Conseil municipal tient à vous transmettre de l'information concernant le budget 2023 adopté le 12 décembre 2022.

Pour 2023, le taux de taxation résidentiel et agricole est établi à 0.5916 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux commercial et industriel quant à lui est à 1.35 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Les principales raisons de la hausse du budget sont l'augmentation des coûts d'opération et l'augmentation de certaines quotes-parts (service de police, MRC et ARTM). La taxe d'eau sera à 210 \$ par unité de logement, de même que la taxe d'égout. La taxe pour la gestion des matières résiduelles demeure à 255 \$ par unité de logement. Pour la taxe de vidange des fosses septiques, elle est toujours à 68\$ par unité.

En 2023, la valeur moyenne d'une propriété résidentielle à Verchères est de 352 800 \$. Pour cette propriété de valeur moyenne, le présent budget représente une augmentation de 3,66% du compte de taxes.

Les projets importants en 2023 seront :

- ❖ Le remplacement de différentes ressources humaines en lien avec des départs à la retraite et démission
- ❖ L'agrandissement du garage municipal qui a été reporté à 2023
- ❖ Depuis 2022, le camp de jour est donné à contrat à l'externe, sous le contrôle du Service des loisirs. La complexité, la pénurie de main-d'œuvre et différents éléments ont milité vers ce changement
- ❖ La poursuite des travaux de pavage en secteur rural et urbain
- ❖ La poursuite des travaux d'amélioration de nos parcs
- ❖ L'investissement majeur en sécurité incendie

Nous travaillerons aussi à la préparation de projets futurs, tels que :

- ❖ La réflexion sur l'avenir de la piscine municipale. L'infrastructure est vieillissante et nécessitera des travaux majeurs à moyen terme
- ❖ La préparation des prochaines phases de travaux d'infrastructures, aqueduc, égout et autres
- ❖ La mise aux normes des installations septiques en milieu rural
- ❖ Le remplacement des membranes à l'usine de filtration et autres travaux à faire pour assurer de conserver l'infrastructure en bon état

Votre compte de taxes est payable en 4 versements effectifs aux dates suivantes : 15 février, 15 avril, 15 juin et 15 août. Vous pouvez faire parvenir, avec votre 1^{er} versement, les 3 autres versements avec des chèques postdatés aux dates mentionnées ci-haut. Nous vous rappelons qu'il est aussi possible de payer via vos institutions financières par les paiements en ligne, comme Accès-D. Vous pouvez également payer comptant ou par carte de débit directement à nos bureaux à la mairie.

Votre Conseil municipal a toujours comme objectif de vous offrir des services de qualité au meilleur coût possible, tout en respectant la capacité financière de notre communauté.

Alexandre Bélisle, Maire de Verchères
13 décembre 2022

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2023

CHARGES/DÉPENSES	REVENUS
<ul style="list-style-type: none"> · Administration générale 1 472 750\$ · Sécurité publique 1 995 230\$ · Transport 1 813 730\$ · Hygiène du milieu 3 024 380\$ · Santé et bien-être 86 700\$ · Urbanisme et aménagement et développement 448 150\$ · Loisirs et culture 2 056 690\$ · Frais de financement 268 700\$ TOTAL 11 184 530\$ Affectation (immobilisations) · Immobilisations 1 272 000\$ · Remboursement capital-financement 389 170\$ · Remboursement fonds de roulement 78 500\$ · Contribution à d'autres fonds 59 900\$ TOTAL 1 799 570\$ TOTAL DES CHARGES ET AFFECTATIONS 12 984 100\$ Moins amortissement (1 769 150\$) TOTAL SANS AMORTISSEMENT 11 214 950\$ 	<ul style="list-style-type: none"> · Taxes 8 436 895\$ · Paiement tenant lieu de taxes 70 900\$ · Transferts 600 400\$ · Services rendus 162 200\$ · Imposition de droits 408 000\$ · Amendes et pénalités 20 000\$ · Intérêts 88 055\$ · Autres revenus 54 000\$ TOTAL 9 840 450\$ Affectation - app. surplus 500 000\$ <li style="padding-left: 20px;">- app. surplus autres 390 000\$ <li style="padding-left: 20px;">- fonds de roulement 484 500\$ TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS 11 214 950\$

ÉVALUATION IMPOSABLE	957 774 000\$
----------------------	---------------

TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION

· Générale	0,5916\$
· Assainissement des eaux	0,0011\$
· Usine filtration/aqueduc	0,0167\$
· Taxe foncière commerciale/industrielle	1,3500\$

TAXES DE SERVICES PAR UNITÉ LOGEMENT

· Taxe d'eau	210,00\$
· Taxe d'égout	210,00\$
· Taxe pour la gestion des déchets	255,00\$
· Taxe pour la vidange des fosses septiques (rural)	68,00\$